

Sondage et interprétation de données récoltées sur l'insertion des stagiaires ayant terminé en 2015 une action de formation ou d'insertion cofinancée par le FSE en Belgique francophone

Synthèse des principaux résultats

Introduction

Dans le cadre du **Programme Opérationnel « Wallonie-Bruxelles 2020.EU »**, l'Agence Fonds social européen (FSE) a chargé le bureau d'études Sonecom, avec le soutien du CRIS (Uliège), de récolter puis d'analyser des données sur le **devenir des stagiaires** qui ont terminé en **2015** une action de formation ou d'insertion cofinancée par le FSE en Belgique francophone. L'année 2015 est une année clé car elle est considérée comme l'année de mise en œuvre de la programmation 2014-2020 (2014 étant, pour la plupart des opérateurs, une année de transition). Dans une perspective chronologique et comparative, une étude similaire est en cours de réalisation sur les stagiaires ayant terminé une action en 2016. Une enquête sera également réalisée sur les stagiaires sortis d'une formation en 2018.

Parmi les **axes prioritaires** de la programmation 2014-2020, la présente étude visait spécifiquement les stagiaires relevant des axes 2 (« connaissances et compétences »), 3 (« société inclusive et emploi ») et 4 (« intégration durable des jeunes au travail »).¹

Un **échantillon représentatif de 813 stagiaires** relevant de ces axes a été interrogé par téléphone entre le mois de décembre 2018 et le mois de mars 2019, à partir d'un questionnaire d'une durée moyenne de 20 minutes.

Pour analyser les données récoltées, le cadre théorique de l'**Approche par les capacités** (AC), développé par Amartya Sen, a été mobilisé. Cette approche fournit des perspectives intéressantes pour traiter la question de l'effectivité de politiques publiques en considérant non seulement les ressources à disposition des publics-cibles et les fonctionnements/résultats sur le plan subjectif et objectif mais aussi les facteurs de conversion des ressources et la liberté de choix des personnes.

Ce cadre théorique a permis de classer les variables de l'enquête selon des catégories conceptuelles pertinentes, puis de **décrire les résultats** au sein de ces catégories pour chacune des variables étudiées à la fois sur l'échantillon global mais aussi selon les axes et les zones du programme opérationnel 2014-2020.

L'**évolution de l'insertion dans l'emploi** a été étudiée en profondeur, via une analyse de la situation des ex-stagiaires à plusieurs moments T, la construction d'indicateurs de transition et d'une typologie de parcours.

Un focus a été mis sur l'**Initiative Emploi Jeunes** (IEJ), non seulement via l'étude des particularités de ce public sur le plan des ressources, des facteurs de conversion et

¹ Parmi ces axes, les mesures suivantes ont été considérées 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1 et 4.2. Nous invitons le lecteur intéressé à se référer au programme opérationnel pour une description précise des axes et des mesures étudié(e)s.

de la liberté de choix mais aussi sur le plan de l'insertion socioprofessionnelle, au niveau subjectif et objectif.

Enfin, sur base de l'AC, **trois questions de recherche** ont été formulées afin de structurer la collecte et l'analyse des données : 1. la question de l'égalité d'accès aux ressources cofinancées par le FSE ; 2. la question de l'influence des facteurs de conversion (personnels, sociaux et environnementaux) sur les fonctionnements en matière d'insertion ; 3. la question de l'influence de la liberté de choix sur les fonctionnements en matière d'insertion.

Description des résultats globaux

Les **ressources** des actions cofinancées par le FSE (durée, contenu, présence d'un stage, certification et suivi après l'action) ainsi que les ressources individuelles des stagiaires (budget du ménage) varient fortement selon les axes et les zones de la programmation.

Concernant la **liberté de choix** des personnes, à propos du processus de décision, les stagiaires ont généralement des motivations autodéterminées pour entrer dans le dispositif, c'est-à-dire des motivations « intrinsèques » déterminées par le stagiaire lui-même et non pas par des éléments extérieurs. Ces motivations autodéterminées peuvent être professionnelles (pour avoir de nouvelles opportunités, trouver du travail ou acquérir des compétences) ou personnelles (développer un projet personnel ou répondre à un souhait de connaissances en général). Au contraire, les motivations hétérodéterminées – c'est-à-dire les motifs déterminés par des éléments extérieurs (par obligation/contrainte ou pour échapper à autre chose) – sont quasiment inexistantes parmi les stagiaires.²

Il y a une forte variation selon les stagiaires concernant la question des opportunités d'emplois qui se présentent effectivement après l'action ainsi que la possibilité de choisir entre celles-ci.

À propos des **fonctionnements subjectifs**, l'action suivie correspondait plutôt voire très bien aux attentes des stagiaires dans 78% des cas. Toutefois, quant à la contribution perçue de l'action à l'insertion, les résultats sont très variables selon les stagiaires.

Le 1^{er} emploi après l'action entretient généralement un rapport élevé avec les attentes des stagiaires (72% des stagiaires dans ce cas). Toutefois, le lien entre le 1^{er} emploi et l'action suivie varie très fortement selon les stagiaires ; les résultats sont assez polarisés.

Le nombre d'apports épistémiques ou utilitaires, d'apports socio-affectifs et d'apports identitaires de l'action mentionnés par les stagiaires varie selon les axes et les zones.

² La classification mobilisée ici pour l'analyse des données relatives aux motifs d'entrée en formation est inspirée de la taxonomie de Philippe Carré. Cet auteur distingue d'une part les motifs intrinsèques (satisfaction du fait même d'être en formation) des motifs extrinsèques (objectifs extérieurs à la formation que celle-ci permet d'atteindre) et, d'autre part, les motifs d'apprentissage (acquisition de connaissances) des motifs de participation (inscription dans un groupe).

Les stagiaires qui ont bénéficié d'un suivi après l'action ont en majorité perçu ce suivi comme tout à fait bénéfique pour leur parcours professionnel (55% des stagiaires dans ce cas).

Quant à la représentation de l'avenir professionnel, les stagiaires sont en grande majorité relativement (voire très) optimistes (84% des stagiaires).

À propos des **fonctionnements objectifs**, au regard des taux d'insertion dans l'emploi, on constate une progression continue de ces taux après l'action suivie, avec toutefois une légère baisse sur la période la plus récente (soit entre 30 et 42 mois après l'action). Ces taux varient fortement selon les axes et les zones de la programmation. Les taux de sortie positive suivent des tendances similaires, avec des différences importantes selon les axes. Quant aux taux d'accès à l'emploi de courte ou longue durée depuis la fin de l'action, l'accès à un ou plusieurs emploi(s) de plus de trois mois diffère fortement selon les axes et les zones. Sur l'ensemble des stagiaires, la plupart ont connu au moins une période d'emploi de longue durée depuis la fin de l'action (68% des stagiaires).

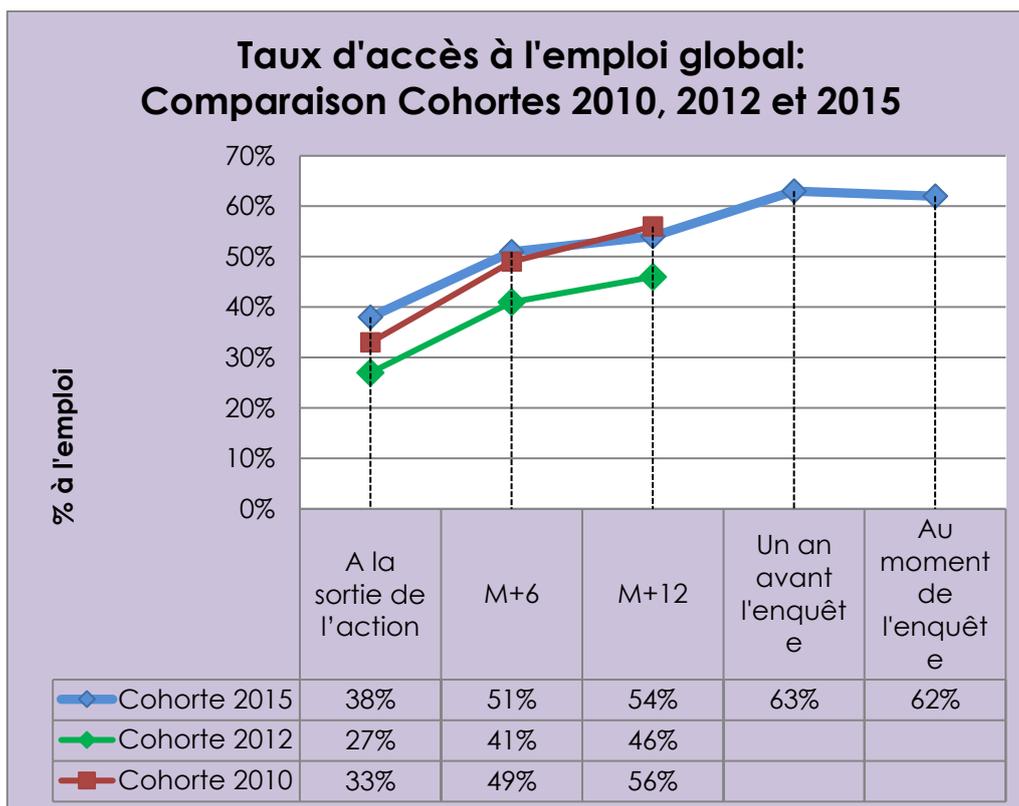
Au sujet du 1^{er} emploi après l'action, la majorité des stagiaires l'ont obtenu après l'action et non pendant ou immédiatement après celle-ci. Ces emplois sont en grande majorité des contrats « atypiques » ; il y a relativement peu de CDI (22% seulement). Pour près de la moitié des stagiaires, le 1^{er} emploi n'était pas en lien avec l'action suivie et/ou leur formation initiale (respectivement 43% et 48%).

Quant à la question du maintien dans le chômage, plus du quart (29%) des stagiaires ont connu au moins une période de chômage de longue durée depuis la fin de l'action, avec une différence très significative selon les axes.

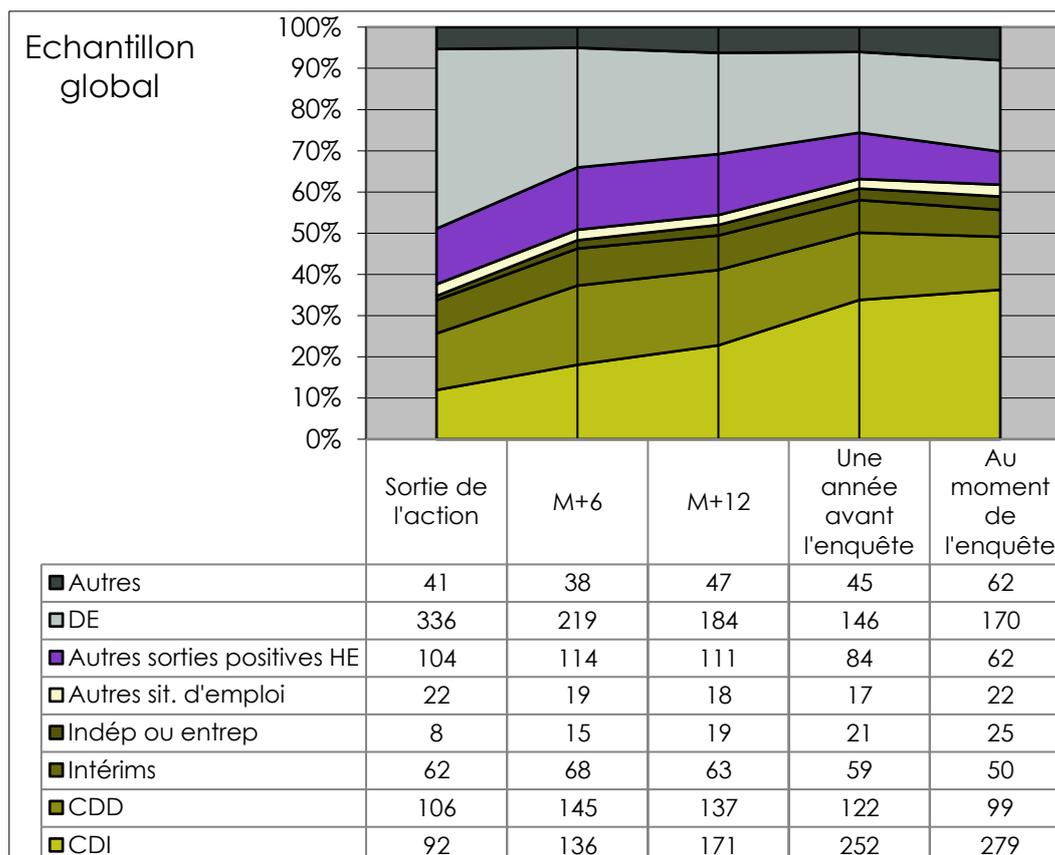
A l'heure d'aujourd'hui, la majorité des bénéficiaires d'une action cofinancée par le FSE sont en emploi (54%). Plus de la moitié de ces contrats sont des CDI (56%).

Evolution de l'insertion dans l'emploi

Pour prolonger et affiner **l'étude spécifique de l'évolution de l'insertion socioprofessionnelle**, les taux d'accès à l'emploi à plusieurs moments après la fin de l'action ont été comparés aux résultats pour les précédentes cohortes de stagiaires. Comme en témoigne le graphique exposé ci-après, il en ressort que les taux d'insertion dans l'emploi sont globalement plus élevés pour les stagiaires ayant terminé une action de formation en 2015 que pour les stagiaires qui avaient terminé une action cofinancée par le FSE en 2010 et 2012.



De plus, différentes situations relatives à l'insertion socioprofessionnelle ont été distinguées à plusieurs moments T après la sortie de l'action. Dans le graphique ci-dessous, l'évolution de l'insertion socioprofessionnelle de l'échantillon observé (cohorte 2015) a été distinguée selon que les statuts occupés par les stagiaires sont des CDI (contrat à durée indéterminée), des CDD (contrats à durée déterminée), des contrats d'intérim, des statuts d'indépendants/entrepreneurs, d'autres situations d'emploi (i.e. ni CDI ni CDD), des sorties positives hors emploi (reprises d'études, volontariat ou voyages à l'étranger), des statuts de demandeurs d'emploi ou encore d'autres situations d'inactivité.



Une **réflexion sur la transition et la qualité de la transition** a été menée à travers la création d'indices.

Un indice de l'output de la transition a été calculé pour informer sur l'aboutissement du processus de transition pouvant être positif ou négatif. Cet indice présente des taux assez faibles de transitions négatives, qui couvrent les cas où la situation d'insertion connue par le stagiaire au moment de l'enquête est moins bonne que la situation connue à la sortie de l'action (seulement 10% des stagiaires sont dans ce cas).

Deux indices de la qualité de la transition, l'un sur la qualité subjective et l'autre sur la qualité objective, ont été construits.

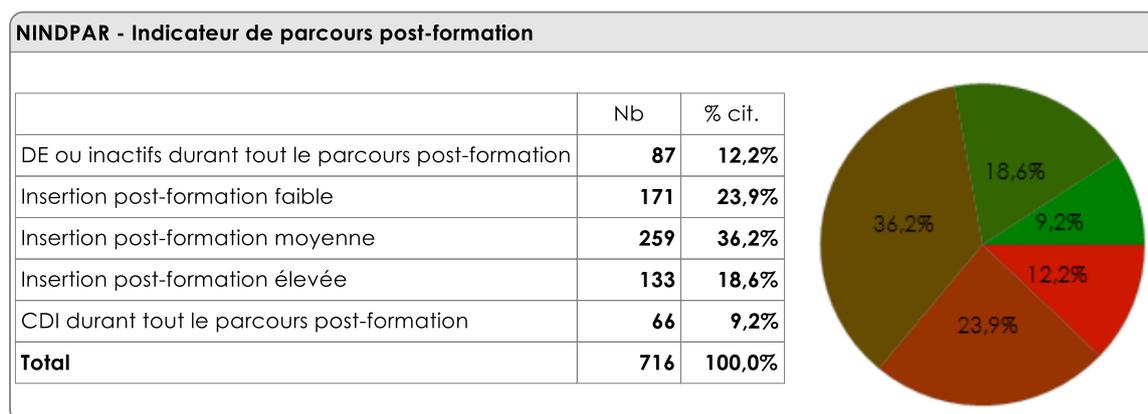
L'indice de qualité subjective de la transition a été élaboré à partir des variables informant sur le caractère choisi ou non de l'action, la sécurisation de la transition (correspondance de l'action aux attentes du stagiaire et apports perçus de l'action) et l'acquisition de nouvelles compétences. La qualité subjective de la transition est bonne dans la plupart des cas.

L'indice de qualité objective de la transition a été calculé sur base des variables informant sur l'accompagnement de la transition (suivi ou non après l'action) et sur la qualité des ressources de l'action publique (stage, durée de formation, certification). La qualité objective de la transition est moyenne dans la plupart des cas.

Un indicateur de **parcours** et une esquisse de typologie des huit parcours qui apparaissent les plus fréquemment parmi les ex-stagiaires de la cohorte de 2015 ont complété l'analyse.

L'indicateur de parcours post-formation prend en compte les types de statuts occupés (CDI, emploi précaire ou demandeurs d'emploi) après l'action et la durée pendant laquelle ceux-ci sont occupés.³

Les principaux résultats de cet indicateur de parcours sont présentés ci-dessous.



Plus d'un stagiaire sur quatre a connu une insertion post-formation élevée ou un CDI tout au long de son parcours depuis la fin de l'action. Mais, inversement, plus d'un stagiaire sur trois a connu une insertion post-formation faible ou une situation de demandeur d'emploi ou d'inactivité depuis la fin de l'action.

Focus sur le public de l'Initiative Emploi Jeunes (IEJ)

La stratégie de l'Union européenne (UE) a pour objectif de mettre en place les conditions d'une croissance intelligente, durable et inclusive. Dans ce cadre, le FSE joue un rôle important pour réduire les conséquences de la crise économique, notamment la hausse du taux de chômage et du taux de pauvreté. La programmation actuelle du FSE accorde une attention particulière au public jeune, à travers l'**Initiative Emploi Jeunes (IEJ)**. L'IEJ, qui a pris ses effets à partir de l'année 2015, vise principalement à réduire les effets néfastes du décrochage scolaire et la prise en compte de la problématique des « NEETs »^{4,5}

Les stagiaires de l'Initiative Emploi Jeunes semblent bénéficier de **ressources particulièrement orientées vers la mise à l'emploi**. Celles-ci sont axées sur la préparation à l'exercice d'un métier dans un domaine professionnel précis (dans

³ Concrètement, les poids suivants ont été accordés pour chacun des 5 moments T après l'action : +3 aux situations de CDI, +2 aux situations d'emplois hors CDI, +1 aux situations de sorties positives hors emploi et 0 aux DE et aux situations d'inactivité. Une somme a été réalisée sur l'ensemble et les résultats ont été catégorisés comme suit : 0 (DE ou inactifs durant tout le parcours post-formation), de 1 à 5 (insertion post-formation faible), de 6 à 10 (insertion post-formation moyenne), de 11 à 14 (insertion post-formation élevée) et 15 (CDI durant tout le parcours post-formation).

⁴ La notion de « NEETs » désigne les jeunes qui ne sont ni à l'emploi, ni en formation ni aux études.

⁵ Programme Opérationnel 2014-2020 « Wallonie-Bruxelles 2020.EU », rapport annuel de mise en œuvre 2014-2020, résumé à l'intention des citoyennes et citoyens, p. 14.

65% des cas) et proposent souvent un stage (73%) généralement d'assez longue durée (plus de 3 mois dans 63% des cas). Une nette majorité des actions suivies par les stagiaires IEJ (62%) sont certifiées.

Quant aux **facteurs de conversion**, la plupart de ces stagiaires IEJ sont faiblement diplômés (83% disposent au maximum d'un diplôme du secondaire supérieur) et en décrochage scolaire depuis peu de temps (57,5% avaient quitté l'école depuis moins d'un an avant de commencer l'action). Une grande majorité des actions suivies par ces stagiaires a eu lieu en zone en transition. À propos de la connexité sociale, les stagiaires IEJ ont pour la plupart une connexité relative (53%) à forte (41,5%).

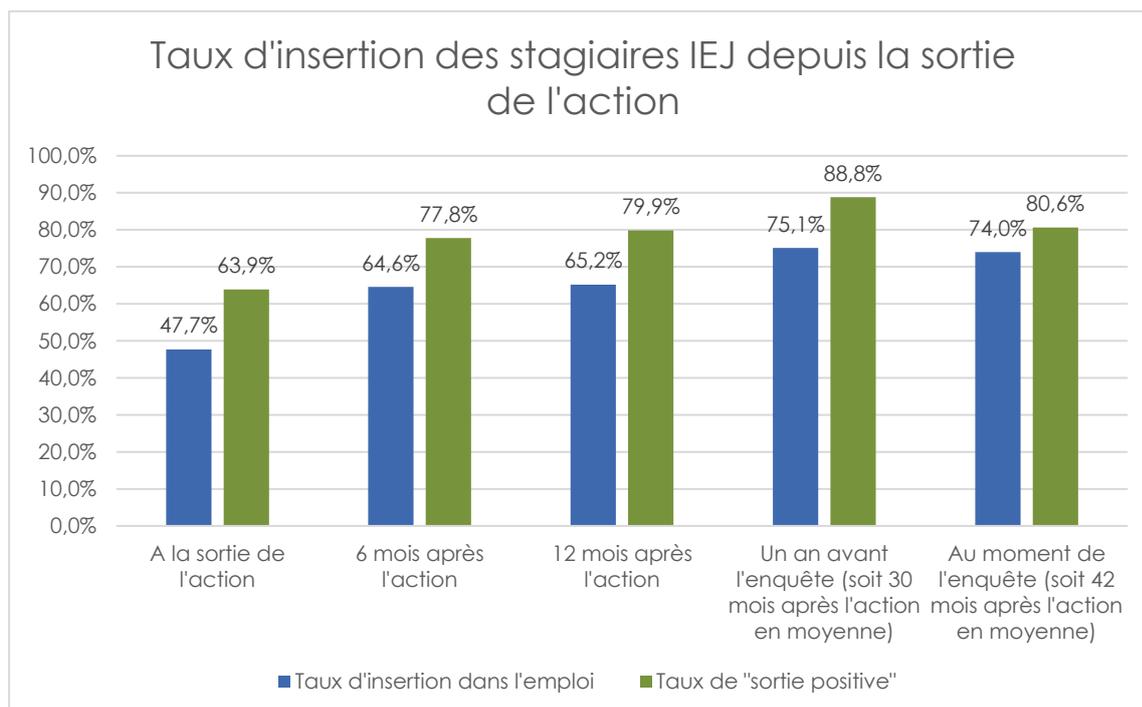
En matière de **liberté de choix**, les stagiaires IEJ ont la plupart du temps des motivations autodéterminées professionnelles fortes à l'entrée en formation (pour 79% des stagiaires) et des motivations autodéterminées personnelles moyennes (pour 49% des stagiaires) ou fortes (dans 41% des cas). La plupart des stagiaires IEJ connaissent au moins une opportunité d'emploi après l'action (73%) et nombreux sont ceux qui ont la possibilité de choisir entre plusieurs opportunités d'emploi (38%).

En termes de **fonctionnements subjectifs**, 76% des stagiaires IEJ ont indiqué que l'action correspondait « plutôt » voire « très » bien à leurs attentes et 59% ont indiqué une « bonne » voire une « très bonne » contribution de l'action suivie à leur insertion.

Le 1^{er} emploi après l'action correspond généralement aux attentes de ces jeunes (le rapport entre cet emploi et les attentes est élevé dans 59% des cas) et ils sont pour la plupart optimistes quant à leur avenir professionnel (92% des stagiaires).

Quant aux **fonctionnements objectifs**, comme en témoigne le graphique exposé ci-dessous, les taux d'insertion dans l'emploi et de sortie positive⁶ sont assez élevés pour le public IEJ aux moments qui suivent l'action. Ces taux augmentent progressivement après l'action, avec une légère diminution des taux sur la période la plus récente.

⁶ Les taux d'insertion dans l'emploi englobent tous les statuts d'emploi possibles. Les taux de sortie positive englobent non seulement tous les statuts d'emploi possibles mais aussi les situations de reprise d'études, de formation professionnelle, d'engagement bénévole et de voyage à l'étranger.



Ces stagiaires sont également proportionnellement peu nombreux à n'avoir connu aucune période d'emploi (15% des stagiaires seulement).

Quant au premier emploi après l'action, il est dans la majorité des cas en lien avec cette action (pour 59% des stagiaires). S'il revêt des formes contractuelles diverses, concernant le régime de travail, la majorité des premiers emplois après l'action étaient des régimes à temps plein choisis délibérément par les stagiaires. Il est peu fréquent que le contrat soit un contrat à durée indéterminée (24% des cas).

Enfin, notons que sur l'ensemble du public IEJ, seuls 15% ont connu une période de chômage de 12 mois ou plus depuis la fin de l'action.

Réponses aux questions de recherche

Trois questions de recherche ont été interrogées dans le cadre de cette étude : la question de l'égalité d'accès aux actions cofinancées par le FSE, la question de l'impact des facteurs de conversion sur les fonctionnements et la question de l'impact de la liberté de choix sur les fonctionnements.

À partir d'une comparaison des profils des stagiaires relevant des programmes du FSE et de ceux des demandeurs d'emploi en Wallonie et à Bruxelles, il a été constaté que les actions cofinancées par le FSE ne sont pas réellement accessibles de façon égalitaire, particulièrement au regard des critères d'âge, de diplômes et de durée d'inactivité. Les publics jeunes, plus diplômés et ayant une faible durée d'inactivité semblent surreprésentés parmi les stagiaires du FSE par rapport aux demandeurs d'emploi wallons et bruxellois.

Les facteurs de conversion, qu'ils soient personnels, sociaux ou environnementaux ont une influence non négligeable sur les fonctionnements subjectifs et objectifs.

Les profils plus fragilisés pour l'insertion sont les femmes et les personnes âgées de plus de 44 ans quant aux facteurs personnels ; les personnes isolées sans enfants et les femmes seules avec enfants, les personnes de nationalité étrangère, en situation de handicap, faiblement diplômées et/ou ayant une durée d'inoccupation longue avant l'action en matière de facteurs sociaux ; et les personnes ayant un niveau de connexité sociale faible et un faible accès à la mobilité concernant les facteurs environnementaux.

La question relative à l'importance de la liberté de choix sur les fonctionnements, qu'ils soient subjectifs ou objectifs, a été plus difficile à tester via les variables à disposition des chercheurs. La tendance la plus marquante est probablement l'impact négatif des motivations hétérodéterminées à l'entrée en formation sur la suite du parcours du stagiaire, que ce soit les apports perçus de l'action ou la contribution perçue de l'action à l'insertion mais aussi l'accès effectif à l'emploi après la formation.

Premières recommandations

Afin de produire des recommandations solides pour l'intervention du FSE, il faudra attendre d'avoir pu analyser le devenir des stagiaires relevant des trois cohortes de la programmation 2014-2020.

Néanmoins, cette analyse des données de la cohorte 2015 permet de voir se dessiner quelques premières tendances générales.

Tout d'abord, l'Agence FSE peut se réjouir que les taux d'insertion dans l'emploi et de sortie positive augmentent significativement après que les stagiaires aient bénéficié d'actions de formation ou d'accompagnement cofinancées par le FSE. De plus, les taux globaux d'insertion dans l'emploi après les actions sont légèrement plus élevés pour les stagiaires de cette cohorte 2015 par rapport aux stagiaires des cohortes de la programmation précédente (2010, 2012).

Toutefois, il est surprenant de constater que les taux d'emploi globaux après l'action sont nettement plus élevés en zone en transition (Wallonie hors Brabant wallon) qu'en zone plus développée (Bruxelles et Brabant wallon). Ceci pourrait s'expliquer par l'hétérogénéité couverte par ces zones, à la fois sur le plan des publics et sur le plan socioéconomique. Il pourrait être intéressant de réfléchir à la répartition entre ces zones d'intervention.

Concernant les publics de stagiaires visés par les actions cofinancées par le FSE, on constate une surreprésentation des publics jeunes par rapport à leur représentation globale parmi les demandeurs d'emploi en Fédération Wallonie Bruxelles, ceci principalement en raison de l'Initiative Emploi Jeunes (IEJ).

Les résultats en matière d'insertion parmi ce public de stagiaires IEJ sont plus élevés que parmi les autres publics visés par le FSE. Ceci pourrait s'expliquer par les ressources de l'action publique mises à leur disposition – souvent orientées vers la formation à un métier dans un domaine précis, comprenant un stage, faisant l'objet d'une certification, etc. – mais aussi par les caractéristiques du public IEJ en tant que tel – qui n'est souvent pas si éloigné de l'emploi par rapport à d'autres publics, en raison d'un décrochage souvent de courte durée, un accès à la mobilité, une certaine connexité sociale, etc.

Le FSE pourrait avoir intérêt à accentuer son action en vue de remédier autant que possible aux inégalités qui persistent quant à l'accès aux ressources financées, à la fois au sein de la mesure IEJ mais aussi parmi les autres mesures, en tentant d'accrocher au maximum les publics les plus éloignés de l'emploi qui sont en général les publics plus âgés, de sexe féminin, de nationalité étrangère, faiblement diplômés, en situation de handicap, en situation d'isolement (d'autant plus pour les femmes seules avec enfants) et/ou ayant une durée d'inoccupation relativement longue.

Ces recommandations seront largement étoffées et complétées par les nouvelles suggestions issues de l'analyse des prochaines cohortes de stagiaires de la programmation 2014-2020.